

Votants : 79
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 2 mars 2018
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 13 mars 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 12 mars 2018

TRANSPORTS ET MOBILITE – AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'AFFRETEMENT DES SERVICES DE TRANSPORT DEPARTEMENTAUX DES DEUX-SEVRES POUR LA DESSERTE INTERNE DU P.T.U DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Dominique JEUFFRAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Florent SIMMONET, Marc THEBAULT, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, Carole BRUNETEAU à Christine HYPEAU, Christelle CHASSAGNE à Yvonne VACKER, Alain CHAUFFIER à Alain BAUDIN, Pascal DUFORESTEL à Elodie TRUONG, Romain DUPEYROU à Marc THEBAULT, Alain GRIPPON à Sylvette RIMBAUD, Anne-Lydie HOLTZ à Michel PAILLEY, Rabah LAICHOURE à Michel HALGAN, Simon LAPLACE à Eric PERSAIS, Jean-Pierre MIGAULT à Sophie BROSSARD, Rose-Marie NIETO à Marie-Paule MILLASSEAU, René PACAULT à Christian BREMAUD, Alain PIVETEAU à Monique JOHNSON, Jean-François SALANON à Michel VEDIE, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Jacqueline LEFEBVRE, Nathalie SEGUIN à Gérard EPOULET, Michel SIMON à Gérard LABORDERIE, Dominique SIX à Jeanine BARBOTIN, Patrick THOMAS à Dany BREMAUD

Titulaires absents suppléés :

Gérard GIBault par Patrice VIAUD

Titulaires absents :

Marie-Christelle BOUCHERY, Marie-Chantal GARENNE, Marcel MOINARD, Adrien PROUST, Céline VALEZE

Titulaires absents excusés :

Jean-Michel BEAUDIC, Yamina BOUDAHMANI, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Jean-Martial FREDON, Alain GRIPPON, Anne-Lydie HOLTZ, Agnès JARRY, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Jean-Pierre MIGAULT, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Alain PIVETEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Michel SIMON, Dominique SIX, Patrick THOMAS

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Michel PAILLEY

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 12 MARS 2018

TRANSPORTS ET MOBILITE – AVENANT N°1 A LA CONVENTION N D'AFFRETEMENT DES SERVICES DE TRANSPORT DEPARTEMENTAUX DES DEUX-SEVRES POUR LA DESSERTE INTERNE DU P.T.U DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

Monsieur **Alain LECOINTE**, Membre du Bureau Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Par délibération en date du 30 juin 2014, le Conseil de Communauté a approuvé une convention d'affrètement des services de transports départementaux des Deux-Sèvres, pour l'organisation des transports à l'intérieur du ressort territorial de l'autorité organisatrice. Cette convention signée le 2 septembre 2014 avec le Département des Deux-Sèvres a été transférée à la Région Nouvelle-Aquitaine le 1er septembre dernier en application de la Loi NOTRe et du transfert de compétence des départements aux régions.

Cette convention prévoit dans son article 7.1 la possibilité de revoir le montant forfaitaire de la compensation en cas d'évolution d'offre nécessaire.

En effet, la CAN, autorité organisatrice des transports sur son territoire a sollicité les services de la Région Nouvelle-Aquitaine pour la création de nouvelles dessertes :

- Modification de l'heure de prise en charge des élèves du collège Albert Camus à Frontenay-Rohan-Rohan les vendredis après-midi,
- Dessertes le soir des écoles primaire et maternelle de Villiers-en-Plaine à compter de la rentrée 2017,
- Modifications des circuits scolaires des écoles primaires et maternelle de Beauvoir sur Niort suite au regroupement des communes de Prissé-la-Charrière, Boisserolles, Saint-Etienne-la-Cigogne et Belleville à compter de la rentrée 2017.

Ces modifications entraînent un surcoût de la compensation versée par la CAN à la Région Nouvelle-Aquitaine de 6 185,63 € HT valeur 2014 hors actualisation pour l'année scolaire 2017/2018 et de 6 983,71 € HT valeur 2014 hors actualisation pour les années suivantes.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver le texte de l'avenant n°1 à la convention d'affrètement joint à la présente délibération,
- Autoriser le Président ou le Membre du Bureau à signer cet avenant.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 79
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Alain LECOINTE

Membre du Bureau Délégué